



Municipalité d'Oka

Le 18 avril 2018

L'honorable Navdeep Singh Bains  
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique  
Édifice C.D.-Howe  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

**Objet : Demande d'ajout à la carte des zones admissibles**

---

Monsieur le Ministre,

Le 15 décembre 2016, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada annonçait le lancement du programme baptisé Brancher pour innover. Or, à la lumière de cette volonté gouvernementale de révolutionner le monde Internet en offrant des connexions Internet de haute qualité aux collectivités rurales, nous aimerions porter à votre attention une situation malheureuse qui mérite d'être corrigée.

En effet, des portions significatives du territoire rural de la Municipalité d'Oka n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse alors que notre municipalité s'inscrit au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit à moins de 30 minutes de la Ville de Montréal.

Le programme a pour but de soutenir les projets du milieu visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un accès à l'Internet haute vitesse là où il n'est pas offert, en veillant à ce que sa qualité et son coût soient comparables à ceux des services offerts en milieu urbain. Nous souhaitons amener à votre attention les objectifs poursuivis par le programme :

- Répondre aux besoins pressants des milieux ruraux à l'égard du service Internet haute vitesse.
- Favoriser l'arrivée et la rétention de citoyens et d'organisme dans les milieux ruraux.
- Contribuer à l'attraction et à la création de nouvelles entreprises dans les milieux ruraux.

Le territoire de la Municipalité d'Oka offre toutes les caractéristiques d'un milieu rural, car il est constitué d'une vaste zone agricole, de grands boisés et de montagnes. Il est aussi caractérisé par une faible densité de population et est situé à la limite du périmètre métropolitain de la grande région de Montréal. Or, il s'avère en consultant la carte des zones admissibles pour un financement visant à améliorer l'accès à Internet haute vitesse qu'aucune zone du territoire d'Oka n'est admissible. Nous avons donc pris l'initiative de procéder à une étude sur la couverture Internet pour les secteurs du territoire dont la couverture Internet est déficiente, soit pour une partie des zones QC45510740, QC45480741, QC45510742 et QC45530741.

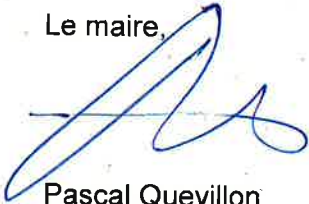
Vous trouverez ci-joint une étude qui a été réalisée par la firme Effigis Géo-Solutions inc., en date du 30 mai 2017, dans le but de démontrer l'absence de service Internet offrant un débit de téléchargement d'au moins 5 Mbps et d'au moins 1 Mbps en téléversement (5/1 Mbps), tel que spécifié au programme. L'étude nous a révélé que 91 % des propriétés visitées n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse (5/1 Mbps).

À la lumière de ces informations, nous vous demandons de bien vouloir ajouter à la carte des zones admissibles pour un financement visant à améliorer l'accès à la large bande les zones QC45510740, QC45480741, QC45510742 et QC45530741 couvrant le territoire d'Oka. Nonobstant, de procéder à la modification de ladite carte des zones admissibles, nous désirons que vous nous transmettiez une lettre confirmant notre admissibilité à déposer une demande de financement advenant la réouverture des programmes Brancher pour innover et Québec branché, dont ce dernier est prévu pour cet automne.

Enfin, vous trouverez ci-joint une lettre de Vidéotron motivant leur intérêt à travailler en partenariat avec la Municipalité d'Oka advenant notre admissibilité à un éventuel programme de subvention touchant le déploiement de notre réseau Internet haute vitesse.

Veuillez agréer, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Pascal Quevillon  
CEB/na

- p. j. : Rapport sur la couverture Internet – Municipalité d'Oka – datée du 30 mai 2017;  
Lettre de Vidéotron datée du 25 octobre 2017;
- c. c. : Madame Susan Hart, Directrice générale, Direction générale d'Un Canada branché;  
Madame Julie Aspirault, Agente principale de programme, Direction d'Un Canada branché.



Municipalité d'Oka

Le 18 avril 2018

Madame Julie Aspirault, Agente principale de programme, Direction d'Un Canada branché  
Innovation, Sciences et Développement économique Canada  
Édifice C.D.-Howe  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

**Objet : Demande d'ajout à la carte des zones admissibles**

---

Madame,

Le 15 décembre 2016, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada annonçait le lancement du programme baptisé Brancher pour innover. Or, à la lumière de cette volonté gouvernementale de révolutionner le monde Internet en offrant des connexions Internet de haute qualité aux collectivités rurales, nous aimerions porter à votre attention une situation malheureuse qui mérite d'être corrigée.

En effet, des portions significatives du territoire rural de la Municipalité d'Oka n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse alors que notre municipalité s'inscrit au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit à moins de 30 minutes de la Ville de Montréal.

Le programme a pour but de soutenir les projets du milieu visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un accès à l'Internet haute vitesse là où il n'est pas offert, en veillant à ce que sa qualité et son coût soient comparables à ceux des services offerts en milieu urbain. Nous souhaitons amener à votre attention les objectifs poursuivis par le programme :

- Répondre aux besoins pressants des milieux ruraux à l'égard du service Internet haute vitesse.
- Favoriser l'arrivée et la rétention de citoyens et d'organisme dans les milieux ruraux.
- Contribuer à l'attraction et à la création de nouvelles entreprises dans les milieux ruraux.

Le territoire de la Municipalité d'Oka offre toutes les caractéristiques d'un milieu rural, car il est constitué d'une vaste zone agricole, de grands boisés et de montagnes. Il est aussi caractérisé par une faible densité de population et est situé à la limite du périmètre métropolitain de la grande région de Montréal. Or, il s'avère en consultant la carte des zones admissibles pour un financement visant à améliorer l'accès à Internet haute vitesse qu'aucune zone du territoire d'Oka n'est admissible. Nous avons donc pris l'initiative de procéder à une étude sur la couverture Internet pour les secteurs du territoire dont la couverture Internet est déficiente, soit pour une partie des zones QC45510740, QC45480741, QC45510742 et QC45530741.

Vous trouverez ci-joint une étude qui a été réalisée par la firme Effigis Géo-Solutions inc., en date du 30 mai 2017, dans le but de démontrer l'absence de service Internet offrant un débit de téléchargement d'au moins 5Mbps et d'au moins 1Mbps en téléversement (5/1 Mbps), tel que spécifié au programme. L'étude nous a révélé que 91% des propriétés visitées n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse (5/1 Mbps).

À la lumière de ces informations, nous vous demandons de bien vouloir ajouter à la carte des zones admissibles pour un financement visant à améliorer l'accès à la large bande les zones QC45510740, QC45480741, QC45510742 et QC45530741 couvrant le territoire d'Oka. Nonobstant, de procéder à la modification de ladite carte des zones admissibles, nous désirons que vous nous transmettiez une lettre confirmant notre admissibilité à déposer une demande de financement advenant la réouverture des programmes Brancher pour innover et Québec branché, dont ce dernier est prévu pour cet automne.

Enfin, vous trouverez ci-joint une lettre de Vidéotron motivant leur intérêt à travailler en partenariat avec la Municipalité d'Oka advenant notre admissibilité à un éventuel programme de subvention touchant le déploiement de notre réseau Internet haute vitesse.

Veillez agréer, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Pascal Quevillon  
CEB/na

p. j. : Rapport sur la couverture Internet – Municipalité d'Oka – datée du 30 mai 2017;  
Lettre de Vidéotron datée du 25 octobre 2017;

c. c. : Madame Susan Hart, Directrice générale, Direction générale d'Un Canada branché;  
L'honorable Navdeep Singh Bains, Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.



Municipalité d'Oka

Le 18 avril 2018

Madame Susan Hart, Directrice générale, Direction générale d'Un Canada branché  
Innovation, Sciences et Développement économique Canada  
Édifrice C.D.-Howe  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

**Objet : Demande d'ajout à la carte des zones admissibles**

---

Madame,

Le 15 décembre 2016, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada annonçait le lancement du programme baptisé Brancher pour innover. Or, à la lumière de cette volonté gouvernementale de révolutionner le monde Internet en offrant des connexions Internet de haute qualité aux collectivités rurales, nous aimerions porter à votre attention une situation malheureuse qui mérite d'être corrigée.

En effet, des portions significatives du territoire rural de la Municipalité d'Oka n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse alors que notre municipalité s'inscrit au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit à moins de 30 minutes de la Ville de Montréal.

Le programme a pour but de soutenir les projets du milieu visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un accès à l'Internet haute vitesse là où il n'est pas offert, en veillant à ce que sa qualité et son coût soient comparables à ceux des services offerts en milieu urbain. Nous souhaitons amener à votre attention les objectifs poursuivis par le programme :

- Répondre aux besoins pressants des milieux ruraux à l'égard du service Internet haute vitesse.
- Favoriser l'arrivée et la rétention de citoyens et d'organisme dans les milieux ruraux.
- Contribuer à l'attraction et à la création de nouvelles entreprises dans les milieux ruraux.

Le territoire de la Municipalité d'Oka offre toutes les caractéristiques d'un milieu rural, car il est constitué d'une vaste zone agricole, de grands boisés et de montagnes. Il est aussi caractérisé par une faible densité de population et est situé à la limite du périmètre métropolitain de la grande région de Montréal. Or, il s'avère en consultant la carte des zones admissibles pour un financement visant à améliorer l'accès à Internet haute vitesse qu'aucune zone du territoire d'Oka n'est admissible. Nous avons donc pris l'initiative de procéder à une étude sur la couverture Internet pour les secteurs du territoire dont la couverture Internet est déficiente, soit pour une partie des zones QC45510740, QC45480741, QC45510742 et QC45530741.



Vous trouverez ci-joint une étude qui a été réalisée par la firme Effigis Géo-Solutions inc., en date du 30 mai 2017, dans le but de démontrer l'absence de service Internet offrant un débit de téléchargement d'au moins 5 Mbps et d'au moins 1 Mbps en téléversement (5/1 Mbps), tel que spécifié au programme. L'étude nous a révélé que 91 % des propriétés visitées n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse (5/1 Mbps).

À la lumière de ces informations, nous vous demandons de bien vouloir ajouter à la carte des zones admissibles pour un financement visant à améliorer l'accès à la large bande les zones QC45510740, QC45480741, QC45510742 et QC45530741 couvrant le territoire d'Oka. Nonobstant, de procéder à la modification de ladite carte des zones admissibles, nous désirons que vous nous transmettiez une lettre confirmant notre admissibilité à déposer une demande de financement advenant la réouverture des programmes Brancher pour innover et Québec branché, dont ce dernier est prévu pour cet automne.

Enfin, vous trouverez ci-joint une lettre de Vidéotron motivant leur intérêt à travailler en partenariat avec la Municipalité d'Oka advenant notre admissibilité à un éventuel programme de subvention touchant le déploiement de notre réseau Internet haute vitesse.

Veillez agréer, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Pascal Quevillon  
CEB/na

p. j. : Rapport sur la couverture Internet – Municipalité d'Oka – datée du 30 mai 2017;  
Lettre de Vidéotron datée du 25 octobre 2017;

c. c. : Madame Julie Aspirault, Agente principale de programme, Direction d'Un Canada branché;  
L'honorable Navdeep Singh Bains, Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.